



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 13 mars 2025

Délibération n° DEL_2025_0025

L'an deux mille vingt cinq, le treize mars à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
vendredi 07 mars 2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Maryline BRUN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Aurélie CHAMBON

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
20/03/2025

Ont donné procuration :

Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Emmanuelle VIALANEIX à Madame Ginette VINCENT, Monsieur François CHATAING à Madame Brigitte BENAT, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN à Monsieur Roland LONJON

Absent(e) :

Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Secrétaire de séance : Brigitte BENAT

La séance a été levée à : 21h44

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

Objet :	Requalification des espaces publics Le Breuil / Théâtre : demande de subvention auprès de la Région
----------------	---

Rapporteur : Caroline BARRE

La Ville envisage de réaliser la requalification des espaces publics situés dans le secteur Le Breuil/Théâtre. La promenade de la place du Breuil se situe au Nord et à l'Est de la place. Sur le parcours se trouvent une gloriette et l'accès au parking souterrain. Un espace vert existe le long du théâtre et du tribunal. La promenade du Breuil est très dégradée par endroit et elle devient difficilement praticable pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Délibération n° DEL_2025_0025 du jeudi 13 mars 2025

L'objectif des travaux est de requalifier la promenade et l'espace vert afin de sécuriser les cheminements piétons et PMR.

Les travaux prévus pour ces deux secteurs sont les suivants :

- Création d'une promenade devant le théâtre et le palais de justice comprenant un cheminement en sable stabilisé à travers les banquettes de gazon existantes, avec des assises le long de cette promenade.

Dans le cadre de cet aménagement, tous les réseaux nécessaires à l'installation de toilettes sont prévus (réseaux aériens enterrés, création réseaux eau et assainissement).

Les accès piétons au tribunal et à la place seront protégés par des bornes métalliques amovibles.

- Requalification de la promenade du Breuil sur toute sa longueur au niveau de la place afin de restituer une planéité pour tous les piétons.

L'aménagement prévoit de réduire la partie dallée pour créer une emprise sablée plus importante pour la plantation des arbres, avec des graviers de pouzzolane et des plantations résistantes au piétinement. Les dalles ciment existantes seront remplacées par des dalles Arkoze. Le nouveau dallage sera effectué avec des joints perméables afin de répondre aux nouvelles exigences environnementales.

De nouveaux arbres seront replantés à la place de ceux disparus.

Enfin, de nouveaux bancs seront installés.

Le coût hors taxes prévisionnel de l'opération s'élève à 374 630 €.

Le plan de financement serait le suivant :

Financeurs	Montant	Taux
RÉGION	224 778,00 €	60,00 %
VILLE	149 852,00 €	40,00 %
TOTAL des dépenses HT	374 630,00 €	100,00 %

La part restant à la charge de la Ville s'élève à 149 852 € hors taxes.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 03/03/2025

Le Conseil Municipal :

- ADOPTE les travaux pour la requalification des espaces publics : Le Breuil / Théâtre,
- APPROUVE le plan de financement de l'opération précitée,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers, et à signer tous les actes nécessaires se rapportant à ce dossier.

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 28

Contre : 4

Michelle CHAUMET, Fabien SURREL, Celline GACON, Laurent JOHANNY

Envoyé en préfecture le 19/03/2025

Reçu en préfecture le 19/03/2025

Publié le



ID : 043-214301574-20250319-DEL_2025_0025-DE

Signé le 13 mars 2025,
Le Secrétaire de séance,
BENAT Brigitte,
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 13 mars
2025